

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers**

en exercice	9
présents	7
Votants	8
procuration	1

L'an deux mil vingt-trois du vendredi 24 février à 20h00, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 21 février 2023

<b>Objet</b>
<b>N° 23/02/01</b>
<b>REMBOURSEMENT DE FRAIS</b>

**Présents** Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Rachel ROUSSET, Madame Maryvonne ALVARD

**Représentés** Madame Dominique ANCEY donne procuration à Monsieur François COUTAGNE

**Absents excusés** Madame Guyonne FOURNIER, Madame Dominique ANCEY

**Secrétaire de séance** Madame Maryvonne ALVARD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des demandes de remboursement suivantes :

- Achat de deux déshumidificateurs pour l'église par M. François COUTAGNE pour un montant total de 71.70€ TTC ;
- Frais d'autoroute de M. Constant VANDECAVEYE dans le cadre de ses déplacements liés à des formations pour un montant total de 148.00€ TTC ;
- Frais de logement et de déplacement de Mme Karine JOVE dans le cadre d'une formation pour un montant total de 133.20€ TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Autorise le remboursement de Madame Karine JOVE et de Messieurs François COUTAGNE et Constant VANDECAVEYE

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de BONNEVILLE  
Madame la Trésorière de SALLANCHES

Délibération exécutoire le

Affichage en mairie de Vallorcine du  
Au

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

La secrétaire de séance

Le Maire

Pour copie conforme

